

Annexe 1 – Cours des conservatoires classés

B - Coursus “danse ”

Cycles	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Éveil	<ul style="list-style-type: none"> ● Éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Exploration de l'espace et du temps ● Reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples ● Mises en situation chorégraphiques, musicales, théâtrales ● En fonction du contexte culturel local, découverte du spectacle vivant (programmation jeune public) ● Possibilité de partenariat avec le milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Possibilité d'éveil conjoint musique, danse et théâtre ● Durée hebdomadaire minimum : entre 45 minutes et 1 heure ● Durée de la présence de l'élève au sein de cette phase : entre 1 et 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation non formalisée
Initiation	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité ● Prise de conscience de l'écoute des sensations ● Approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres ● Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse ● Découverte d'éléments de terminologie ● En fonction du contexte culturel local : jeux théâtraux, chant choral, découverte du spectacle vivant et d'une façon générale, des arts 	<ul style="list-style-type: none"> ● Éveil préalable non obligatoire ● Durée hebdomadaire minimum : De 1 heure à 2 heures ● Durée de la présence de l'élève au sein de cette phase : entre 1 et 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation non formalisée
1° cycle	<ul style="list-style-type: none"> ● Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique ● Acquisition des éléments techniques de base ● Découverte des œuvres chorégraphiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique ● Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle ● Découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse ● Mémorisation et interprétation de courts enchaînements ● Découverte de la culture artistique et chorégraphique en lien avec les pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Initiation préalable non obligatoire ● Durée hebdomadaire minimum : De 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) ● Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation continue, consignée dans le dossier de l'élève ● Examen de fin de cycle pour passage en 2ème cycle

		<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers (répertoire ; improvisation ; composition ; relation musique/danse ; approche anatomie ; approche de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ; notation du mouvement... • Formation musicale du danseur 		
Cycle	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
2°cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience de la danse en tant que langage artistique • Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques • Initiation à l'endurance • Capacité à s'auto évaluer 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement des acquis par reconnaissance et traitement divers des éléments de langage, enrichissement de la terminologie • Nouvelles acquisitions d'éléments techniques et du langage chorégraphique • Acquisition des bases d'autres disciplines chorégraphiques (ou poursuite de leur apprentissage) • Approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires • Formation musicale du danseur • Ateliers divers (voir 1er cycle) • Poursuite des liens entre les pratiques et la culture artistique et chorégraphique • Encouragement aux travaux personnels (composition, recherche documentaire, spectacle...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée hebdomadaire minimum : de 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • A l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier et test de niveau • Évaluation continue consignée dans le dossier de l'élève • Examen de fin de cycle pour passage en 3ème cycle

A partir de la fin du deuxième cycle, deux orientations sont possibles :

I – 3° cycle de pratique amateur

Cycle	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
3° cycle de pratique en amateur	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur • Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation • Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques • Développement de l'endurance et approche de la virtuosité 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement des acquis techniques et du langage chorégraphique • Découverte conseillée d'autres disciplines de danse (ou poursuite de leur apprentissage) • Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires • Méthodologie pour l'approche analytique des œuvres chorégraphiques • Formation musicale du danseur • Ateliers divers (voir 1er cycle) • Renforcement des liens entre les pratiques et la culture artistique et chorégraphique 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée hebdomadaire minimum : de 5 heures 30 à 12 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 2 et 6 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • A l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier et test de niveau • Évaluation continue consignée dans le dossier de l'élève • Cycle conclu par le Certificat d'études chorégraphiques (CEC)
Cycle	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Autres Parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique allégée avec cependant une même exigence pédagogique • Structuration corporelle et développement de l'expression artistique • Acquisition des éléments techniques de base • Découverte des œuvres chorégraphiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique • Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle • Mémorisation et interprétation de courts enchaînements • Ateliers (répertoire ; improvisation ; composition ; relation musique/danse ; approche anatomie ; approche de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé ; notation du mouvement... 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation préalable non obligatoire à l'entrée en 1er cycle • Durée hebdomadaire minimum : • De 3 heures 30 à 6 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 3 et 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • A l'entrée, pour les nouveaux élèves : examen du dossier , éventuellement, test de niveau • Évaluation non formalisée en cours d'année

<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience de la danse en tant que langage artistique • Capacité à s'auto évaluer 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation musicale du danseur • Liens avec la culture artistique et chorégraphique 		
---	---	--	--

II – Cycle d'enseignement professionnel initial de danse

Le cycle d'enseignement professionnel initial et le diplôme national d'orientation professionnelle de danse sont précisés dans un décret et un arrêté spécifique.

Cycle	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Cycle d'enseignement professionnel initial	<ul style="list-style-type: none"> • Perspective de poursuite de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur • Projet d'exercice d'une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique • Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle • Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation • Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées • Développement de l'endurance et de la virtuosité 	<p><u>- Enseignements obligatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des principaux contenus d'enseignement des cycles précédents dans la perspective d'une appropriation singulière des situations de travail rencontrées par le danseur • Poursuite ou découverte obligatoire d'une autre discipline de danse • Formation musicale du danseur • Anatomie/physiologie • Culture chorégraphique <p><u>- Enseignements facultatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte d'autres formes de danse, composition, improvisation, AFCMD, notation du mouvement... • Approfondissement de la connaissance du patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires • Ateliers • Expérience de la création et de la pratique scénique <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec des équipes artistiques professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée hebdomadaire minimum : 16 heures (ateliers inclus) • Durée de la présence de l'élève au sein du cycle : entre 2 et 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'entrée selon les modalités décrites à l'article 2 de l'arrêté n° relatif au cycle d'enseignement professionnel initial et au diplôme national d'orientation professionnelle de danse • Évaluation continue consignée dans le dossier de l'élève • Cycle conclu par le diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP)

- | | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Travaux personnels et collectifs• Approche des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur chorégraphique• Rencontre avec les autres arts et leur histoire• Approfondissement des liens entre les pratiques et la culture | |
|--|--|--|